

ORDRE DU JOUR

Installation du Comité Stratégique
Constitution et missions des groupes de travail
Projet d'établissement Université de Lille
Convention de partenariat entre l'Université de Lille et huit écoles
Point IDEX
Questions diverses

PRESENTS

Université de Lille, Sciences et Technologies
Monsieur Philippe ROLLET, <i>Président</i>
Monsieur Jean-Christophe CAMART, <i>VP CA</i>
Monsieur Patrice SERNICLAY, <i>DGS</i>
Madame Christel BEAUCOURT
Madame Laurence MARSALLE
Monsieur Christophe TASTET
Monsieur Lionel MONTAGNE
Madame Laurence DUCHIEN
Monsieur Jérôme MAATI
Monsieur Daniel DEGARDIN
Monsieur Valentin HOLQUIN
Madame Ilona DELOUETTE
Université de Lille, Droit et Santé
Monsieur Xavier VANDENDRIESSCHE, <i>Président</i>
Monsieur Alain DUROCHER, <i>VP CA</i>
Monsieur Pierre-Marie ROBERT, <i>DGS</i>
Monsieur Frédéric LOBEZ
Monsieur Patricia MELNYK
Monsieur Philippe ENCLOS
Madame Claude HOSSEIN-FOUCHER
Madame Amandine FOUILLARD
Monsieur Antoine HENRY
Monsieur Jean-Luc TESSIER

Madame Christine DUQUESNOY

Université de Lille, Sciences Humaines et Sociales

Madame Fabienne BLAISE, *Présidente*

Monsieur Philippe VERVAECKE, *VP CA*

Monsieur Emmanuel PARISIS, *DGS*

Madame Laurence BROZE

Monsieur Yann COELLO

Madame Nathalie COULON

Madame Emmanuelle JOURDAN-CHARTIER

Madame Patricia REMOUSSENARD

Madame Fabienne GIARD

Monsieur Eric MIELKE

Monsieur Anthony FIERET

Monsieur Maël TICHANI

Madame Marie DESPRES-LONNET – *excusé*

Personnalités extérieures

Monsieur Christophe Bolot *représentant Monsieur DELBAR, MEL*

Madame Claire VAILLANT *représentant Madame ROUSSEAU, Conseil Régional NPDC*

Monsieur Philippe VASSEUR, *CCI*

Monsieur Laurent DEGROOTE, *CESER*

Monsieur Frédéric MOTTE, *MEDEF*

Monsieur Jean-Marie TOULISSE

Invités permanents

Monsieur OULD-ALI, *INSERM*

Monsieur Daniel BOULNOIS, *Ecole des Mines de Douai*

Monsieur Emmanuel DUFLOS, *Ecole Centrale de Lille*

Monsieur Bernard FONTAINE, *ENSCL*

Monsieur Jacques-Hervé LEVY, *ENSAIT*

Monsieur Narendra JUSSIEN, *Télécom Lille*

Monsieur Jean-Marc ZURETTI, *ENSAP Lille*

Monsieur Pierre MATHIOT, *Sciences Po Lille*

Monsieur Pierre SAVARY, *ESJ Lille - excusé*

Intervenants

Monsieur Jean-François PAUWELS, *VP Recherche Université de Lille Sciences et Technologies*

Monsieur Patrice DE LA BROISE, *VP Formation, Université de Lille Sciences Humaines et Sociales*

Marie CLERGUE

Chargée de mission Université de Lille

T. +33 3 20 43 44 75

Marie.clergue@univ-lille1.fr

SYNTHESE

En introduction du comité stratégique, il est rappelé l'importance de cette instance, en tant que lieu d'échange, de participation et de dialogue pour la construction de l'Université de Lille.

Ce premier comité stratégique a commencé sans les invités permanents, ni les personnalités extérieures dont la désignation devait d'abord être validée par les membres du comité stratégique représentant les universités.

Installation du Comité Stratégique (Madame Blaise)

La désignation des six personnalités extérieures proposées est validée. 0 votes contre, 5 abstentions.

Philippe Vasseur, CCI Nord-Pas de Calais
Frédéric Motte, MEDEF NPDC
Jean-Marie Toulisse, ancien responsable syndical, CFDT
Guillaume Delbar, MEL
Sandrine Rousseau, Conseil Régional NPDC
Laurent Degroote, CESER NPDC

Les personnalités extérieures et les invités permanents (organismes de recherche, écoles) sont accueillis.

Constitution et missions des groupes de travail (Monsieur Durocher et Monsieur Parisis)

L'organisation, les missions et la composition des groupes de travail techniques et politiques sont présentées (*cf Diaporama joint*)

Le débat a permis de mettre en avant les points suivants :

- la démarche itérative, progressive et participative du projet avec un processus de convergence permettant l'exercice en commun de compétences ;
- l'importance des retours d'expérience des autres universités fusionnées afin d'éviter les écueils rencontrés par les autres universités ;
- l'importance d'avoir sa propre méthodologie prenant en compte le contexte et de ne pas reprendre à l'identique celle d'une autre université ;
- la nécessité d'un accompagnement au changement, notamment celui des cadres, afin que chacun trouve sa place dans la nouvelle organisation en fonction de ses aspirations et ses compétences ;
- les supports de communication mis en place pour informer les personnels.

Projet d'établissement Université de Lille (Monsieur Rollet)

Ce projet d'établissement est fondamental pour mettre en place une nouvelle université porteuse de grandes ambitions. Les équipes de direction présenteront, au cours du premier trimestre 2015, au comité stratégique et dans les conseils des trois universités, un document cadre qui donnera de grandes orientations – en matière de recherche, formation, vie étudiante, développement durable... En parallèle s'engagent la démarche de dialogue contractuel et la négociation d'un contrat avec le ministère, menée avec les trois établissements ensemble (et non séparément).

La formation – présentation par Patrice de la Broise, VP Formation Université de Lille Sciences Humaines et Sociales

Plusieurs points importants sont mis en avant concernant la formation :

- 1) *Le pilotage et l'organisation pédagogique des formations.* Cela consiste, par exemple, à coordonner les modalités de validation de parcours des étudiants, les questions de compensation, les conditions d'accès aux différentes étapes du parcours ou encore les conditions d'inscription. Il y a un certain nombre de règles à harmoniser, ce qui

Marie CLERGUE

Chargée de mission Université de Lille
T. +33 3 20 43 44 75
Marie.clergue@univ-lille1.fr

renforcera les bonnes pratiques existantes dans les établissements et les rendra cohérentes entre elles. En matière de pilotage, il faut tirer vers le haut les services qui visent à l'amélioration de l'offre de formation continue.

- 2) *La FTLV* est particulièrement reconnue dans différents classements qui placent l'Université de Lille en tête des palmarès de formation continue. L'objectif est de développer une offre de formation qui soit concertée et miser sur les compléments disciplinaires. La FTLV doit être un élément moteur.
- 3) *La mobilité internationale et le développement de l'offre de langues étrangères* constituent deux points essentiels de cette offre de formation concertée : il est proposé d'avoir un portage et un pilotage des langues à l'échelle de l'Université de Lille à travers un lieu de coordination de cette offre pédagogique et linguistique. Une importance particulière doit être donnée aux langues rares, qui peuvent trouver dans le cadre de ce rapprochement un développement et un public plus importants qu'aujourd'hui à l'échelle d'un seul établissement.
- 4) *Le développement de l'innovation pédagogique*. Au-delà du numérique, la pédagogie innovante passe aussi par une plus grande conscience et une participation active de l'étudiant à son projet de formation, qu'il doit construire. L'accent est mis aussi dans ce projet sur la nécessité d'observer les tissus économiques, les milieux professionnels et la demande sociale autour des formations. L'objectif est également d'avoir un observatoire unique de l'insertion professionnelle. Il est nécessaire d'aller assez vite vers une plateforme commune (aujourd'hui il en existe plusieurs, avec des fonctionnalités propres et utiles).
- 5) *Accompagnement des étudiants* : Cette formation plurielle qui est proposée doit être lisible pour les étudiants. Il y a lieu de proposer une cartographie, mais aussi de préciser les conditions d'accès et de visibilité de ces formations avec des dispositifs numériques et de proximité, et un accompagnement dédié à chaque étudiant. Il ne s'agit pas de réinventer l'accompagnement des étudiants mais de faire mieux dans une démarche concertée.

La recherche – présentation par Jean-François Pauwels, VP Recherche Université de Lille Sciences et Technologies

L'objectif de l'aspect recherche est de faire de l'Université de Lille une université de recherche pluridisciplinaire, d'excellence et à forte visibilité internationale ; une université à placer parmi les 12 principaux pôles universitaires français et parmi les 50-60 meilleurs universités européennes. Cette politique va se faire en s'appuyant sur la démarche IDEX. Elle a déjà été mise en œuvre avec une appellation unique Université de Lille et une fondation pour les laboratoires, ainsi qu'une signature unique des publications scientifiques.

La stratégie de recherche s'articule autour de 7 grands axes :

- 1) *Structuration de la recherche en 4 grands domaines scientifiques*: sciences du vivant, sciences de la matière et de l'environnement, sciences pour l'ingénieur, sciences humaines et sociales. Ce sont des domaines scientifiques en cohérence avec les domaines scientifiques européens ERC, ceux de l'AERES, qui sont également en cohérence avec les écoles doctorales. Dans ces 4 domaines il y aura des grands pôles de recherche associant les unités de recherche et dotés d'un COS.
- 2) *Accompagnement des unités de recherche* : Une gestion unifiée a commencé à être mise en œuvre avec les laboratoires communs au 1^{er} janvier 2015. Il s'agit de mettre en place des contrats d'objectifs et de moyens avec l'ensemble des unités de recherche d'ici 2017, et d'aboutir en 2018 à une unification des politiques et des cellules d'aide à la recherche. L'accompagnement des unités de recherche intégrera aussi la gestion des appels d'offres.
- 3) *Pilotage des plateformes technologiques et des services communs* : il s'agit de mettre en place une politique de grands équipements, tel que cela est en cours en biologie santé, avec, pour 2015, la mise en place d'un comité de pilotage de l'ensemble des plateformes. Ce comité assurera le fonctionnement, la gestion et l'acquisition d'équipements scientifiques. Le deuxième objectif est de mettre en place un plan pluriannuel de gros investissements au niveau de l'Université de Lille et un modèle économique de plateformes qui, à terme, les rende autonomes.
- 4) *Attractivité internationale* : Trois objectifs sont ici poursuivis :
 - Orienter la recherche vers l'Europe du Nord Ouest, le transfrontalier et des partenariats ciblés à l'international, en créant notamment des équipes de recherche communes, en mettant en réseau les équipes de recherche et en rapprochant les écoles doctorales.

Marie CLERGUE

Chargée de mission Université de Lille

T. +33 3 20 43 44 75

Marie.clergue@univ-lille1.fr

- Mettre en place une politique de mobilité entrante et sortante en développant la coopération internationale bilatérale et pérenne.
 - Mettre en place une politique de chaires d'excellence et des chaires environnées, académiques ou industrielles. Cette politique doit se faire en concertation avec les collectivités territoriales et les organismes.
- 5) *Politique doctorale et adossement des formations à la recherche* : Il est essentiel, entre-autre, de mieux articuler recherche et formation dès la licence. Premièrement, en mettant en place un label recherche en licence au niveau de l'Université de Lille. Ensuite, en affirmant la place du doctorant dans la recherche (qualité de l'encadrement, comités de suivi pour les thèses, sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat et à l'innovation) et notamment l'internationalisation du doctorat. Enfin, un point important est de mettre en place un doctorat Université de Lille pour 2015.
 - 6) *Innovation, valorisation et transfert* : Il est important de renforcer la collaboration avec les pôles de compétitivité, les pôles d'excellence et les parcs technologiques. Des actions à mettre en place : capitaliser sur le Learning center innovation pour rendre mieux visible l'innovation à l'université ; proposer aux personnels des congés de recherche pour conversion thématique sur l'aspect innovation-valorisation.
 - 7) *Mettre en place des outils de pilotage de la recherche* avec des indicateurs de qualité de l'activité des unités de recherche et un comité d'orientation stratégique (COS) au niveau de chaque pôle scientifique.

Le débat a d'abord porté sur l'articulation entre objectifs et moyens constitutifs du projet Université de Lille. Patrice de la Broise a expliqué que la FTLV est tout à la fois un outil et une ambition du projet ; un outil pour rapprocher l'offre de formation et la demande sociale professionnelle, et une ambition pour une université ouverte à tous ses publics et soucieuse de ne pas laisser la FTLV aux seules officines privées. De même, la politique des langues, incarnée par la création d'un LANSAD à l'échelle de l'Université de Lille, doit être envisagée tout à la fois comme un moyen - dispositif technique - et une ambition - défense des langues modimes, ouverture internationale et mobilité des étudiants, développement des enseignements en langues.

Le débat a ensuite porté sur les ambitions et convictions sous-jacentes du projet, au-delà des actions présentées, ainsi que sur l'importance à donner aux conditions de vie et de travail, aspect bien pris en compte dans le projet mais non abordé dans la présentation séparée des axes stratégiques recherche et formation. Les présidents ont affirmé leur conviction qu'en fusionnant les universités exerceront mieux leurs missions de service public.

Convention de partenariat entre l'Université de Lille et huit écoles

La convention a été présentée au comité stratégique (*cf diaporama joint*)

Les directeurs d'écoles ont réaffirmé l'importance de cette convention et l'intérêt mutuel d'avoir des compétences partagées et des partenariats renforcés. Lors du débat, il est précisé que le doctorat Université de Lille concernera uniquement les établissements déjà habilités aujourd'hui à délivrer le diplôme.

L'ENSAM ne fait pas partie des écoles associées par son statut particulier (le site lillois n'a pas de personnalité juridique, il s'agit d'une antenne de l'école qui est située à Paris).

Point IDEX

Une présentation du projet IDEX est réalisée – enjeux, calendrier, acteurs, objectifs...- sans dévoiler le contenu du dossier, qui reste confidentiel : c'est un concours (*cf diaporama joint*).

Les personnalités extérieures présentes ont affiché leur soutien, et celui des institutions représentées, pour ce projet.

Questions diverses – Pas de questions

Marie CLERGUE

Chargée de mission Université de Lille

T. +33 3 20 43 44 75

Marie.clergue@univ-lille1.fr